

Territoire d'innovation - Modification de la convention constitutive du Groupement d'intérêt public "Euraénergie"

Madame, Monsieur,

Créé en 2020, le GIP Euraénergie a pour vocation première de **mettre en relation partenaires publics et opérateurs privés pour accompagner la transition industrielle et énergétique** du territoire pour trouver de nouvelles solutions de production d'énergie décarbonée, en cohérence avec l'ambition globale du territoire dunkerquois d'être avant-gardiste dans ce domaine.

Il anime notamment cette démarche par l'organisation d'événements réunissant les acteurs impliqués et visant à sensibiliser les habitants aux enjeux de la transformation en cours et aux opportunités d'emplois qui en découlent.

Fort des nouvelles implantations annoncées et afin de renforcer cet écosystème partenarial favorable à l'attractivité de notre territoire, deux modifications statutaires majeures ont été délibérées par le conseil communautaire à savoir :

- **L'ouverture du GIP à de nouveaux acteurs** : Grand Port Maritime, Chambre de commerce et d'industrie, Communauté de communes de Hauts de Flandres ;
- **L'intégration des missions de l'agence "Dunkerque Promotion"**, outil d'attractivité économique du territoire au service du développement des nouvelles implantations (recherche d'investisseurs, réalisation et diffusion d'outils promotionnels, accompagnement au recrutement, etc).

En vous souhaitant bonne réception.

Ville de Dunkerque